

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance régulière tenue ce **douzième jour de juin 2000**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Raymond St-Pierre
Monsieur Claude Ménard
Monsieur André Bergeron
Madame Monique Carré
Monsieur Gilles Fortier
Monsieur Jan Heeremans

sous la présidence d'honneur de Monsieur Laurent Carignan, maire, formant quorum. Le secrétaire-trésorier adjoint agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance. Un mot de bienvenue est également adressé aux nouveaux élus. Monsieur le maire Carignan profite également de l'occasion pour remercier les ex-élus pour leur excellent travail au sein de la Ville et de la Paroisse de Princeville.

00-06-129

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu d'approuver les procès-verbaux du 1er et du 9 mai 2000.

ADOPTÉE

00-06-130

Nominations des élus aux régies intermunicipales

Sur une proposition du conseiller Jan Heeremans, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que tous les membres du conseil municipal de la nouvelle Ville de Princeville, à l'exception du maire, soient nommés au sein du conseil d'administration des régies intermunicipales des loisirs et des incendies de Princeville.

ADOPTÉE

00-06-131

Nominations des élus à l'Office municipal d'habitation

Sur une proposition du conseiller Raymond St-Pierre, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que la conseillère Monique Carré, les conseillers Claude Ménard et André Bergeron soient nommés au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

00-06-132

Nomination des élus aux comités consultatifs d'urbanisme de l'ex-Ville et de l'ex-Paroisse de Princeville

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu :

Que les conseillers Jan Heeremans, André Bergeron soient nommés représentants du conseil au comité consultatif d'urbanisme formé en vertu du règlement **no 437-89** de l'ex-Ville de Princeville;

Que les conseillers Jan Heeremans, André Bergeron et la conseillère Monique Carré soient nommés représentants du conseil au comité consultatif d'urbanisme formé en vertu du règlement **no 89-216** de l'ex-Paroisse de Princeville.

ADOPTÉE

00-06-133

Nomination des représentants aux comités consultatifs de l'ex-Ville de Princeville et de l'ex-Paroisse de Princeville

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu :

Que Danis Beauvillier soit nommé représentant des citoyens au comité consultatif d'urbanisme formé en vertu du règlement **no 437-89** de l'ex-Ville de Princeville;

Que Danis Beauvillier et Bertrand Fortier soient nommés représentants des citoyens au comité consultatif d'urbanisme formé en vertu du règlement **no 89-216** de l'ex-Paroisse de Princeville.

ADOPTÉE

00-06-134

Formation des comités

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que Monsieur le maire Laurent Carignan nomme les personnes suivantes aux divers comités de la Ville de Princeville :

Hygiène du milieu : **M. André Bergeron**
M. Gilles Fortier

Bibliothèque municipale : **M. Gilles Fortier**

Comité d'entraide et de mesures d'urgence : **M. Raymond St-Pierre**
M. Claude Ménard

Embellissement et Environnement : **M. Jan Heeremans**
M^{me} Monique Carré

Finances : **M. André Bergeron**
M. Raymond St-Pierre

Industrie et commerce : **M. André Bergeron**
M. Claude Ménard

M. Raymond St-Pierre

Jeunesse et Économie Sociale :	M. Claude Ménard M^{me} Monique Carré
Piscine :	M. Gilles Fortier
Police :	M. Gilles Fortier M. Jan Heeremans M^{me} Monique Carré
Travaux publics et Voirie :	M. André Bergeron M. Claude Ménard M. Gilles Fortier M. Jan Heeremans
Rouli-Bus :	M. Jan Heeremans
Relation de travail :	M. Laurent Carignan M. Raymond St-Pierre M^{me} Monique Carré

ADOPTÉE

00-06-135

Nomination du maire suppléant

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que le conseiller Raymond St-Pierre, soit nommé maire suppléant pour les quatre (4) prochains mois.

ADOPTÉE

00-06-136

Nomination du représentant du conseil à la MRC de l'Érable

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseiller Jan Heeremans soit nommé représentant la Ville de Princeville pour représenter le maire au conseil de la MRC de l'Érable.

ADOPTÉE

Nomination d'un représentant à Rouli-Bus- Classée.

00-06-137

Adhésion à la Fédération Québécoise des municipalités du Québec

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Raymond St-Pierre, il est unanimement résolu :

Que le conseil de la nouvelle Ville de Princeville accepte d'adhérer à la Fédération Québécoise des municipalités du Québec pour l'année 2000.

ADOPTÉE

00-06-138

Calendrier de conservation – Demande au ministère

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu :

Que le conseil de la nouvelle Ville de Princeville demande aux Archives Nationales du Québec d'approuver et de reconnaître le calendrier de conservation de l'ex-Paroisse de Princeville pour le classement des archives de la nouvelle Ville de Princeville.

ADOPTÉE

00-06-139

Ratification des chèques – Ex -Ville de Princeville

Sur une proposition du conseiller Raymond St-Pierre, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu de ratifier les chèques salaires, le temps supplémentaire et les chèques fournisseurs suivants :

Fonds d'administration :

- En date du 2 mai 2000	
- nos 0CH000493 à 0CH000502	49 542,69 \$
- En date du 3 mai 2000	
- no 0CH000503	290,79 \$
- En date du 9 mai 2000	
- nos 0CH000504 à 0CH000506	16 278,05 \$
- En date du 16 mai 2000	
- nos 0CH000507 à 0CH000516	17 123,50 \$
- En date du 24 mai 2000	
- nos 0CH000518 à 0CH000525	19 113,43 \$
- En date du 30 mai 2000	
- nos 0CH000526 à 0CH000530	34 303,69 \$
- En date du 6 juin 2000	
- nos 0CH000531 à 0CH000537	40 682,24 \$

Fonds d'immobilisation :

- En date du 19 mai 2000	
- no 0CH200001	406 889,11 \$
- En date du 30 mai 2000	
- no 0CH200002	45 525,00 \$
- temps supplémentaire des périodes 2018 à 2022	

ADOPTÉE

00-06-140

Ratification des chèques – Ex-Paroisse de Princeville

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu de ratifier les chèques fournisseurs suivants :

- En date de mai 2000
- nos 2276 à 2289 37 938,70 \$

ADOPTÉE

00-06-141

Approbation des comptes – Ex-Ville de Princeville

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Fonds administration :

- En date du 12 juin 2000
- nos 0CH000538 à 0CH000645 163 914,27 \$

Fonds d'immobilisation :

- En date du 12 juin 2000
- nos 0CH200003 & 0CH200004 8 913,16 \$

ADOPTÉE

00-06-142

Approbation des comptes – Ex-Paroisse de Princeville

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que le conseil de la nouvelle Ville de Princeville approuve et autorise les comptes suivants :

- En date du 12 juin 2000
- nos 2290 à 2361 202 235,42 \$

ADOPTÉE

00-06-143

Modification du règlement 2000-2

ATTENDU l'article 564 de la Loi sur les cités et villes;

Sur une proposition du conseiller Raymond St-Pierre, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu de remplacer l'article 2 du règlement no 2000-2 par le suivant :

Article 2. « Aux fins du présent règlement, le conseil décrète une dépense n'excédant pas 365 000 \$ telle que plus amplement détaillée à l'estimation annexée au présent règlement et pour ce procurer cette somme décrète un emprunt de 285 000 \$ pour une période de dix (10) ans, la différence de 80 000 \$ devant être comblée à même le fonds réservé pour du développement résidentiel de l'ancienne Ville de Princeville. »

Le titre du règlement est également remplacé par le suivant :

« Règlement no 2000-2 décrétant des travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial, de voirie et d'éclairage pour le prolongement de la rue Fréchette ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 285 000 \$. »

ADOPTÉE

État trimestriel des revenus et dépenses

Celui-ci sera remis à la séance du mois de juillet 2000. - Classé.

00-06-144

Demande de reconnaissance d'ancienneté d'un policier

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Raymond St-Pierre, il est unanimement résolu :

Que le conseil de la nouvelle Ville de Princeville confirme la reconnaissance de la date d'ancienneté de Monsieur Jean-Nicol Poulin au 23 mai 1996.

Que pour les fins salariales, Monsieur Poulin recevra une rémunération hebdomadaire de sept cent soixante-douze dollars et dix-huit cents (772,18\$) à compter du 12 juin 2000, ainsi que les autres avantages, le tout tel que prévu à la convention collective signée entre les parties.

ADOPTÉE

00-06-145

Demande au ministre de la Sécurité publique pour la prolongation du contrat de service du directeur de police

ATTENDU QUE le conseil de la nouvelle Ville de Princeville attend une réponse relativement à une demande de desserte policière par la Sûreté du Québec;

ATTENDU QUE la présente demande a été transmise au Ministre de la Sécurité publique Monsieur Serge Ménard;

ATTENDU QUE le conseil de la nouvelle Ville de Princeville considère qu'il serait important de connaître la décision du ministre dans les meilleurs délais;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gilles Fortier, appuyé par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu de demander au ministère de la Sécurité publique du Québec le prolongement de l'entente relative à la fourniture d'un membre de la Sûreté du Québec à titre de directeur par intérim pour la période qui reste jusqu'à l'orientation définitive.

Que le conseil municipal de la nouvelle Ville de Princeville réaffirme son empressement de mettre à exécution la décision prise par la Ville de Princeville pour abolir le corps de police actuel et de mettre en application la nouvelle desserte policière de la Sûreté du Québec établie sur le territoire de la M.R.C. de l'Érable.

ADOPTÉE

00-06-146

Soumissions pour travaux rues Boulet, St-Jacques Ouest et Carignan Ouest – Adjudication de contrat

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions reçues dressé par Jocelyn Michaud, ingénieur;

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que le conseil de la nouvelle Ville de Princeville accorde le contrat pour les travaux des rues Boulet, St-Jacques Ouest et Carignan Ouest au plus bas soumissionnaire conforme soit à l'entreprise Excavation Bois-Francis Inc. au montant soumis de 542 928.93 \$ (taxes incluses) conditionnellement à la réception de l'approbation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales.

ADOPTÉE

00-06-147

Approbation de dépenses supplémentaires – Office municipal d'habitation

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que le conseil de la nouvelle Ville de Princeville approuve les dépenses supplémentaires prévues pour les travaux de réfection de la toiture.

ADOPTÉE

00-06-148

Politique d'envoi de fleurs

ATTENDU QUE l'ex-Ville de Princeville possède une politique pour l'envoi de fleurs lors d'un anniversaire ou d'un événement important;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gilles Fortier, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu :

Que le conseil municipal de la nouvelle Ville de Princeville approuve et autorise l'application de la politique d'envoi de fleurs sur l'ensemble du territoire formé par la nouvelle Ville de Princeville.

ADOPTÉ

00-06-149

Vente de terrain résidentiel

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Linda Morin le lot 64-93-32 (20 rue Morrissette) pour le prix de 12 712,56 \$ (plus taxes s'il y a lieu) payable 1 000 \$ lors de l'acceptation de l'offre d'achat et la balance lors de la signature de l'acte notarié. Il est également résolu d'autoriser le maire et le secrétaire-trésorier ou son adjointe à signer, pour la Ville de Princeville, ledit acte. Ce revenu demeure entièrement au fonds réservé des terrains résidentiels de l'ex-Ville de Princeville.

ADOPTÉE

00-06-150

Vente de terrain résidentiel

Sur une proposition du conseiller Raymond St-Pierre, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Laurent Roux et Rita Gagnon, le lot 64-93-46 (40 rue Girouard) pour le prix de 16 250,73 \$ (plus taxes s'il y a lieu) payable 1 000 \$ lors de l'acceptation de l'offre d'achat et la balance lors de la signature de l'acte notarié. Il est également résolu d'autoriser le maire et le secrétaire-trésorier ou son adjointe à signer, pour la Ville de Princeville, ledit acte. Ce revenu demeure entièrement au fonds réservé des terrains résidentiels de l'ex-Ville de Princeville

ADOPTÉE

00-06-151

Subvention Chambre de commerce – Programme de développement résidentiel – Ex-Ville de Princeville

ATTENDU QUE le conseil de la nouvelle Ville de Princeville désire poursuivre à encourager la construction résidentielle sur le territoire de la l'ex-Ville de Princeville;

ATTENDU QUE le conseil de la nouvelle Ville de Princeville par l'entremise de la Chambre de Commerce de Princeville a mis sur pied un programme d'aide financière pour stimuler la construction de nouvelles résidences à Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Monique Carré, appuyé par le conseiller Raymond St-Pierre, il est unanimement résolu :

Que le conseil de la nouvelle Ville de Princeville verse la somme de 4 750 \$ à la Chambre de Commerce de Princeville afin de pouvoir soutenir le programme d'aide financière mis de l'avant par la Chambre de Commerce de Princeville dans le cadre du programme de constructions de nouvelles résidences. Cette dépense en est une de l'ex-Ville de Princeville.

ADOPTÉE

00-06-152

Servitude environnementale – Ferme Cora

ATTENDU le projet de construction de rénovation de la grange étable de Ferme Cora inc.;

ATTENDU les exigences du ministère de l'Environnement;

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu :

Que le conseil de la nouvelle Ville de Princeville autorise le Maire et le Secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la nouvelle Ville de Princeville, une servitude se rapportant à la distance séparatrice minimale exigée par le ministère de l'Environnement entre l'emprise du chemin et le bâtiment projeté de Ferme Cora inc.

ADOPTÉE

00-06-153

Servitude environnementale – Ferme Henri Trottier et Fils

ATTENDU le projet de construction de rénovation de Ferme Henri Trottier et Fils.;

ATTENDU les exigences du ministère de l'Environnement;

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu :

Que le conseil de la nouvelle Ville de Princeville autorise le Maire et le Secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la nouvelle Ville de Princeville, une servitude se rapportant à la distance séparatrice minimale exigée par le ministère de l'Environnement entre l'emprise du chemin et le bâtiment projeté de Ferme Henri Trottier et Fils.

ADOPTÉE

00-06-154

Avis de motion

Le conseiller Gilles Fortier donne un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement 432-89 de l'ex-Ville de Princeville, relativement aux normes d'implantation et d'édification des bâtiments annexes et accessoires ainsi qu'à l'implantation d'autres équipements extérieurs. Ce même règlement modifiera également le règlement no 435-89 relativement au coût des permis de démolition.

La dispense de la lecture du dit règlement est accordée lorsque celui-ci sera adopté.

00-06-155

Programme de la fondation Bill et Mélinda Gates

ATTENDU QUE l'invitation transmise par la Fondation Bill et Mélinda Gates dans le cadre du programme de subvention offert par la Fondation;

ATTENDU QUE le présent programme d'aide financière est limitée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu :

Que le conseil de la nouvelle Ville de Princeville rejette le projet soumis par la Fondation de Bill et Mélinda Gates permettant d'obtenir une aide financière pour faire l'acquisition d'un équipement informatique.

ADOPTÉ

Le secrétaire de la réunion informe la population à participer au nouveau projet mis de l'avant par le Centre d'accès communautaire internet de Princeville. Monsieur André Bergeron indique les jours et les heures d'ouverture au public.

Classé.

00-06-156

Quillothon Marianne Dubuc

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu de faire un don de 100 \$ pour le quillothon Marianne Dubuc. Cette dépense est une dépense commune pour la nouvelle Ville de Princeville.

ADOPTÉE

00-06-157

Tournoi de golf des Premiers répondants

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu :

Que le conseil de la nouvelle Ville de Princeville accorde une contribution financière de 100 \$ à l'organisation du Tournoi de golf des Premiers répondants de la nouvelle Ville de Princeville. Cette dépense est une dépense commune pour la nouvelle Ville de Princeville.

ADOPTÉE

00-06-158

Programme Roses d'Or

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Raymond St-Pierre, il est unanimement résolu :

Que le conseil de la nouvelle Ville de Princeville accepte de contribuer pour un montant de 100 \$ à la confection du bottin d'information sur les centres d'hébergement situés dans le région Centre du Québec pour l'organisation de la Fédération de l'Âge d'Or du Centre du Québec. Cette dépense est une dépense commune pour la nouvelle Ville de Princeville.

ADOPTÉE

00-06-159

Parents-Secours

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu :

Que le conseil de la nouvelle Ville de Princeville accepte de contribuer à l'organisation de Parents-Secours de Princeville pour un montant 107,54 \$. Cette dépense est une dépense commune pour la nouvelle Ville de Princeville.

ADOPTÉE

00-06-160

CLSC-CHSLD de l'Érable – Journée familiale

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu :

Que le conseil de la nouvelle Ville de Princeville accepte de verser un montant de 100 \$ au CLSC-CHSLD de l'Érable pour la tenue de la Journée Familiale qui aura

lieu à l'automne 2000. Cette dépense est une dépense commune pour la nouvelle Ville de Princeville.

ADOPTÉE

00-06-161

Agence forestière des Bois-Francis

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu :

Que le conseil de la nouvelle Ville de Princeville accepte d'adhérer à l'Agence forestière des Bois-Francis et autorise le versement de 50 \$ pour défrayer le coût de l'adhésion 2000. Cette dépense est une dépense commune pour la nouvelle Ville de Princeville.

ADOPTÉE

00-06-162

Table des ressources enfance-famille de l'Érable – nomination d'un représentant

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu :

Que le conseil de la nouvelle Ville de Princeville nomme la conseillère Monique Carré pour représenter la nouvelle Ville de Princeville au sein de l'organisation de la Table des ressources enfance-famille de l'Érable.

ADOPTÉE

00-06-163

Association des cadres financiers municipaux

Sur une proposition du conseiller Raymond St-Pierre, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu :

Que le conseil de la nouvelle Ville de Princeville autorise Madame Louise Bergeron à participer au colloque annuel 2000 organisé par l'Association des cadres financiers municipaux du Québec.

Le Secrétaire-trésorier est autorisé à effectuer les déboursés relatifs à la participation de Madame Bergeron à ce colloque.

Ces dépenses sont assumées seulement par l'ex-Ville de Princeville.

ADOPTÉE

00-06-164

Association des Travaux publics d'Amérique

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu :

Que le conseil de la nouvelle Ville de Princeville autorise Monsieur Bruno Vigneault, Surintendant de la Ville de Princeville, à participer au colloque annuel 2000 organisé par l'Association des travaux publics d'Amérique.

Le Secrétaire-trésorier est autorisé à effectuer les déboursés relatifs à la participation de Monsieur Bruno Vigneault à ce colloque.

Ces dépenses sont assumées seulement par l'ex-Ville de Princeville.

ADOPTÉE

00-06-165

Classique de Golf des Bois-Francis – Opération Enfant-Soleil

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu :

Que le conseil de la nouvelle Ville de Princeville accepte de verser un montant de 200 \$ comme commandite à l'organisation de la Classique de Golf des Bois-Francis organisé le 26 août 2000 dans le cadre de l'Opération Enfant-Soleil et autorise les membres du conseil à participer au souper de clôture.

Cette dépense est une dépense commune pour la nouvelle Ville de Princeville.

ADOPTÉE

00-06-166

Chambre de Commerce de Princeville

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Raymond St-Pierre, il est unanimement résolu :

Que le conseil de la nouvelle Ville de Princeville autorise l'inscription d'une équipe de quatre personnes à participer au Tournoi de golf annuel de la Chambre de Commerce de Princeville qui aura lieu le 16 août 2000 au Club de Golf Laurier de Princeville.

Que le conseil de la nouvelle Ville de Princeville autorise également les membres du conseil et leur conjoint (te) à participer au souper de clôture de l'événement. Cette dépense est une dépense commune pour la nouvelle Ville de Princeville.

ADOPTÉE

Paroisse de Plessisville

Le secrétaire-trésorier adjoint mentionne l'invitation transmise par la municipalité de la Paroisse de Princeville.

Monsieur le maire Laurent Carignan mentionne que le conseil de la nouvelle Ville de Princeville ne peut participer à cet événement. - Classée.

Citoyens rue Richard

Monsieur le secrétaire-trésorier adjoint procède à la lecture d'une demande adressée par les résidents de la rue Richard pour obtenir la mise en place d'un parc d'amusement dans le secteur.

Monsieur le maire Laurent Carignan mentionne que le conseil désire étudier la présente demande avant de prendre une décision sur le projet soumis par les résidents de la rue Richard. - A l'étude.

Citoyens rue Gosselin

Le secrétaire-trésorier adjoint procède à la lecture d'une demande adressée par les résidents de la rue Gosselin pour obtenir une meilleure signalisation dans le secteur du parc d'amusement du secteur.

Monsieur le maire Laurent Carignan mentionne que la demande sera transmise au responsable des travaux publics pour étude. - Classée.

Citoyens rue Moreau

Le secrétaire-trésorier adjoint procède à la lecture d'une demande adressée par les résidents de la rue Moreau pour obtenir la réparation des équipements de jeux et l'ajout de nouveaux équipements au parc d'amusement situé dans le secteur.

Monsieur le maire Laurent Carignan mentionne que la présente demande sera soumise à la personne responsable de l'entretien des parcs et terrains de jeux. - Classée.

MRC de l'Érable

Le secrétaire-trésorier adjoint explique les documents reçues de la M.R.C. de l'Érable concernant le projet de règlement no 225 modifiant le schéma d'aménagement pour permettre le changement de zonage du terrain convoité par la compagnie Altra de Princeville. - Classé.

Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford

Réception des documents modifiant le plan d'urbanisme de la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford. - Classé.

Tourisme Centre du Québec

Remerciements formulés à la suite du don des équipements offerts à l'organisme par la Ville de Princeville. - Classé.

Commission de protection du territoire agricole du Québec

Le secrétaire-trésorier adjoint explique l'autorisation accordée par la Commission de protection du territoire agricole relativement à la demande d'autorisation présentée par Monsieur André Gaulin. - Classé.

Régie des alcools, des courses et des jeux

Le secrétaire-trésorier adjoint explique le permis accordé au Restaurant Indigo enr. par la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. -Classée.

Remerciements

Monsieur le maire Laurent Carignan résume les différentes lettres de remerciements adressées à la municipalité par Remax Bois-Francs, la Fondation CLSC-CHLD de l'Érable, Cadets de l'air Escadron 814 Optimiste et la Maison des jeunes de Princeville. - Classées.

Divers

Monsieur le maire Laurent Carignan explique la demande produite par l'Association des Jeunes Ruraux de l'Érable.

00-06-167

Bottin annuel – Exposition locale des Jeunes Ruraux de l'Érable

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu :

Que le conseil de la nouvelle Ville de Princeville accepte de verser un montant de 100 \$ à l'organisation de l'Association des Jeunes Ruraux de l'Érable pour la parution d'une annonce dans le bottin annuel de l'association.

Cette dépense est une dépense commune pour la nouvelle Ville de Princeville.

ADOPTÉE

Le conseiller Jan Heeremans procède à la lecture d'une lettre transmise par Monsieur Laurent Lacoursière au Député de Lotbinière Monsieur Odina Desrochers.

Monsieur le maire Laurent Carignan indique que des informations supplémentaires seront prises auprès de la Société Canadienne des postes relativement à la demande formulée par Monsieur Lacoursière relativement à l'ajout d'une boîte postale dans le secteur des rues Demers Ouest et Saint-Jean-Baptiste Nord. - A l'étude.

Dépôt d'une pétition des résidents du secteur de la rue Richard. - Déposée aux archives.

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

00-06-168

Levée de la séance

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par la conseillère Monique Carré, que la séance ordinaire est unanimement close.

ADOPTÉE

Jean-Marc Bédard,
Secrétaire trésorier adjoint

Laurent Carignan,
Maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Jean-Marc Bédard, secrétaire-trésorier adjoint

